

## Séance du Conseil municipal du 6 mars 2021

Convocation envoyée  
le 01/03/2021

Délibération affichée  
le 08/03/2021

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15  
- présents : 14  
- votants : 15

L'an deux mille vingt-et-un, le samedi six mars à dix heures, le conseil municipal de Baron, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Sicard Anne-Sophie, maire.

Présents : Mme **Sicard** Anne-Sophie, M. **de La Bédoyère** Brice, M. **Bocquillon** Julien, M. **Di Pizio** Laurent, Mme **Poguet** Laëtizia, M. **Miroux** Jérôme, Mme **Lecerf** Laurence, Mme **Rosiers** Catherine, Mme **Paulic**, Dalila Mme **Toulemonde** Emilie, Mme **Breton** Simone, M. **Dourlen** Frédéric. M. **Poras** Dominique, M. **Buttiaux** Thierry.

Absents : Mme **Uda** Annick (représentée par Mme Sicard Anne-Sophie).

Secrétaire de séance : M. Bocquillon Julien a été élu secrétaire de séance.

### Rappel de l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
- Demande de subventions pour la fourniture et la pose de menuiseries isolantes à la mairie et au local d'animation
- Informations diverses.

### Approbation de procès-verbal de la dernière séance.

Mme Breton apporte une légère rectification au paragraphe relatif à la bibliothèque de Baron dans le procès-verbal de la dernière séance. Le reste du procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2021.04 - Demande de subventions auprès de l'État au titre de la DETR et du Département pour la fourniture et la pose de menuiseries isolantes à la mairie et dans le local d'animation.

Mme Sicard attire l'attention du Conseil municipal sur l'état des menuiseries simple vitrage de la mairie et du local d'animation, et sur la nécessité de les remplacer dans un souci d'économie d'énergie.

Les travaux sont estimés à 33 900,00 € HT pour la mairie et à 3 982,00 € HT pour le local d'animation, soit un total de 37 882,00 € HT (45 458,40 € TTC).

La commune a la possibilité de demander des aides financières de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à L'investissement Local (DSIL), mais aussi du Département de l'Oise.

Mme le Maire invite le Conseil municipal à en délibérer.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget communal,  
Considérant la nécessité de faire réaliser ces travaux,  
A l'issue d'un vote à main levée,

### À L'UNANIMITÉ,

- **ADOpte** le projet de fourniture et de pose de menuiseries isolantes à la mairie et dans le local d'animation,
- **SOLLICITE** des subventions les plus élevées possible
  - . de la part de l'Etat, au titre de la DETR,
  - . de la part du Département de l'Oise.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

## Informations diverses.

Mme Sicard informe le Conseil de la mise en place dès aujourd'hui, sur l'initiative du Maire de Crépy-en-Valois, d'un service de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans ou souffrant d'une comorbidité. Ce service a lieu à Crépy-en-Valois et est ouvert aux habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois. La mairie de Baron a fait son possible pour contacter le maximum de personnes dans la journée de vendredi. Plusieurs Baronnais ont pu obtenir des rendez-vous pour aujourd'hui ou lundi matin, et semblent très satisfaits.

Mme Toulemonde signale qu'un bus équipé pour la vaccination sera présent à Nanteuil-le-Haudouin la semaine prochaine. Mme Sicard suppose qu'il s'agit d'une initiative du département.

S'agissant de l'organisation du Conseil municipal, Mme Sicard dit qu'après plus de six mois d'installation il serait temps de mettre en route les commissions communales. Elle rappelle que le maire est président d'office des commissions, sans toutefois être obligé de participer à l'ensemble des réunions.

Le vote du budget communal est programmé pour le 13 avril 2021 à 19 heures 30. La commission des finances composée de MM. de La Bédoyère, Bocquillon, Uda, Miroux et Buttiaux se réunira le 6 avril 2021 à 18 heures pour discuter des orientations budgétaires de la commune.

Concernant les travaux de sécurité routière, la mairie attend l'avis du Département sur les transformations évoquées route de Beaulieu et au niveau de l'écluse de la rue du Faubourg de Russons, pour réunir la commission communale. M. Bocquillon souhaite que ces propositions soient validées avant le 15 avril 2021 pour présentation à la population.

Le contrat de maintenance avec la SICAE pour l'entretien de l'éclairage public arrive à échéance en juin 2021. M. Miroux a rendez-vous en mairie avec la SICAE le 11 mars 2021 à 10 heures, pour le renouvellement du contrat. Ça sera l'occasion d'étudier les possibilités de réduire les dépenses énergétiques de la collectivité. Les élus intéressés par cette réunion sont invités à y participer.

Dans le cadre du vote du budget de la commune, le Conseil municipal sera amené à se prononcer sur les subventions communales allouées aux associations. Compte tenu de la crise sanitaire, la plupart des associations n'ont pas fonctionné, excepté la bibliothèque. Mme Sicard propose donc aux élus d'attendre le mois de juin 2021 pour étudier les demandes des associations communales.

Mme PAULIC fait part à l'assemblée de la demande de la section VTT de l'AAE visant à utiliser les bâtiments verts en tôle situés au stade lors de la manifestation « A la recherche de Sylvie ». M. de La Bédoyère dit que ces bâtiments abritent le matériel de certaines associations, et qu'il sera nécessaire de réaliser un tri de ce matériel. Mme Grebaut signale que la mairie a été informée de l'annulation de cette manifestation, le débat est donc clos.

Pour revenir au versement des subventions, M. Dourlen pense que l'AAE a rémunéré des animateurs pendant la période d'inactivité. Mme Sicard souligne que les associations doivent utiliser les dispositifs mis en place par l'état pour indemniser les arrêts de travail. Il faudra refaire un point au mois de juin 2021 au cas par cas.

Mme Sicard évoque le sujet des décorations de Noël et du fleurissement. Pour réduire les dépenses et dynamiser la commune, M. de La Bédoyère souhaite que les Baronnais participent à la décoration du village avec les plantations et pendant les fêtes de fin d'année. Mme Sicard souligne la nécessité de choisir des végétaux ne demandant pas un arrosage important et de privilégier les persistants. Elle souhaite aussi impliquer les associations. Mmes Rosiers et Lecerf sont volontaires pour travailler sur un projet d'amélioration des décorations de Noël.

Pour répondre à une question de M. Di Pizio, il est précisé qu'il y a bien des crédits réservés aux plantations dans le budget communal.

Un crédit de 2 000,00 € pourra être réservé aux décorations de Noël. M. de La Bédoyère souligne le coût important des décorations lumineuses. Mme Sicard rappelle que lors d'une précédente réunion il avait été entendu de centraliser les décorations (pas obligatoirement lumineuses) sur la place de la République. Plusieurs élus rappellent qu'il faut également tenir compte du coût d'installation des éclairages de Noël.

Concernant l'entretien des espaces verts, le contrat arrive à échéance fin avril. La commune va procéder prochainement à une consultation (contrat de 3 ans), sachant que le cahier des charges a déjà été établi.

M. Di Pizio informe les élus de son entrevue avec un Gendarme de la brigade de Nanteuil-le-Haudouin concernant la vidéo protection. Il ne semble pas intéressant d'implanter des caméras au centre de la commune, mais plutôt aux sorties du village. Des devis seront demandés à plusieurs sociétés pour l'installation de caméras Wifi infrarouges dernière génération, avec installation d'une centrale dans le grenier de la mairie. La commune peut demander des aides pour le financement de ce projet qui doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale.

M. Dourlen signale que des barrières auraient été enlevées au stade car des motos ont circulé à l'intérieur du site durant le week-end. M. de La Bédoyère indique que la barrière est toujours présente, mais qu'à la suite de la taille de la haie, une brèche a été ouverte, permettant certainement aux deux roues d'accéder au stade.

Plusieurs élus signalent la présence dérangeante de motos sur les chemins communaux (chemin des Anglais, chemin du moulin). Il est demandé de faire un rappel dans l'Echo de Baron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 55 minutes.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Mme <b>Sicard</b> Anne-Sophie	M. <b>de La Bédoyère</b> Brice	Mme <b>Uda</b> Annick Représentée par Mme Sicard
M. <b>Bocquillon</b> Julien	M. <b>Di Pizio</b> Laurent	Mme <b>Poguet</b> Laetitia
M. <b>Miroux</b> Jérôme	Mme <b>Lecerf</b> Laurence	Mme <b>Rosiers</b> Catherine
Mme <b>Paulic</b> Dalila	Mme <b>Toulemonde</b> Emilie	Mme <b>Breton</b> Simone
M. <b>Dourlen</b> Frédéric	<b>Poras</b> Dominique	M. <b>Buttiaux</b> Thierry